L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

68e ANNEE (7e SÉRIE)
N° 47. — 20 NOV. 1958

auserie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

Ségrégation raciale aux U.S.A. — II. Le Scandale Hoffa, aux U.S.A. — III. Le Centenaire de S. Cyprien. — IV. Le Centenaire de l'entrevue de Plombières. — V. Mgr Dupuch, premier évêque d'Alger. — VI. Ce qu'on peut voir en Russie. — VII. Comment finit la quatrième République. — VIII. L'avenir de Madagascar. — IX. Cellules vivantes en Russie.

I

Ségrégation raciale aux U. S. A.

Il n'est guère de jour ou nous n'entendions parer à la radio de la ségrégation raciale aux U.S.A. Le nom du gouverneur Faubus apparaît souvent ans les colonnes de nos journaux. On parle de a fermeture du collège de Little-Rock. On se emande qui l'emportera du tribunal fédéral qui prescrit l'intégration ou de l'Etat de l'Arkansas ui estime qu'elle n'est pas mûre et ne le sera as de sitôt. Un lecteur assidu de l'*Ami du Clergé*, ar une aimable attention dont je le remercie vivement, a bien voulu m'envoyer, d'Amérique, une ocumentation complète à ce sujet, sous forme e revues et de coupures de journaux. Et il a ien voulu aussi joindre à cet envoi ses propres ommentaires. Essayons donc à l'aide de ces pièces e nous rendre compte de la situation aux U.S.A. ans le domaine de la ségrégation raciale scolaire.

En premier lieu, il est certain que le nombre es Etats *récalcitrants* demeure relativement élevé. ans doute, dans 32 Etats sur 49, il n'y a pas e problème à ce sujet. Mais c'est trop qu'il y en it 17 où se pose la question, c'est-à-dire dans un iers de la population totale. Dans 11 de ces 17 Etats, l'intégration toutefois progresse régulièrement. Elle est pratiquement réalisée dans les villes. l reste cependant 6 Etats du « *Deep South* » — e Grand-Sud — qui sont farouchement opposés à intégration. Si donc il n'est constamment question que de Faubus et de l'Arkansas, c'est qu'il y moins de bruit ailleurs, mais la ségrégation n'est eut-être pas moins pratiquée contre les noirs en Floride que dans l'Arkansas.

Comment comprendre cette anomalie ? Il nous emble à nous, Français, qu'un grand peuple civilisé ne peut pas, ne doit pas s'opposer à l'intégration raciale, et que s'il le fait, il se déshonore. La ségrégation dans les Etats du sud, aux U.S.A., st une séquelle de la Guerre de Sécession, qui se ermina en 1865, par la victoire des nordistes, sur es Etats sudistes. Cette victoire rendit la liberté nominale à 4 millions de noirs, jusque-là esclaves. Mais elle ne leur donnait aucun moyen d'existence. en dehors de ceux qu'ils avaient auparavant. Ces noirs, libérés, mais sans ressources, sans instruction, sans métier, revinrent très vite implorer leurs anciens maîtres. Ceux-ci, de leur côté, étaient exaspérés par leur défaite, ruinés par la guerre, violemment opposés à toutes les mesures imposées par leurs vainqueurs. Les Etats du sud se refusèrent donc à reconnaître aux noirs l'égalité civique décrétée par les Etats du nord. Ceux-ci répliquèrent en faisant aux Etats du sud une obligation de reconnaître cette égalité, sous peine d'être exclus eux-mêmes de l'Union fédérale. Ce ne fut qu'en 1870 que tous les Etats du sud se trouvèrent avoir rempli cette condition. Cela n'empêcha pas ces Etats de subir l'*occupation militaire* — si humiliante et si odieuse — jusqu'en 1877 ! Cette occupation laissa derrière elle un ressentiment profond, qui retomba sur les noirs. Le Congrès vota cependant ce qu'on nomme le « quinzième amendement », qui garantissait aux noirs le *droit de vote*. Une loi particulière sur les Droits civils y ajoutait expressément le droit pour les noirs de jouir des « auberges, des transports publics, des théâtres, etc. » sans distinction de race ou de couleur. Mais quand, en 1877, les troupes d'occupation se retirèrent, toutes ces dispositions légales, prises en grippe par les sudistes, furent battues en brèche et disparurent rapidement des faits. Les planteurs, mal remis des ravages de la guerre, avaient récupéré leurs anciens esclaves, mais se bornaient à les nourrir, sans les payer, comme ils avaient toujours fait. Les noirs, menacés de mourir de faim, acceptaient leur condition. Il ne leur venait pas un instant à l'esprit de réclamer *l'égalité civique !*

Mais ce qu'il y eut de plus fort, c'est que la Cour suprême, sur les réclamations des Etats du sud, reconnut que les deux derniers amendements, sur les Droits civils des noirs étaient *anticonstitutionnels*. En 1896, cette Cour suprême déclara légale la règle selon laquelle les Noirs, bien qu' « égaux » aux Blancs, demeuraient « séparés » d'eux. Dès lors, dans les Etats du sud, le séparatisme — un autre nom de la ségrégation — fut considéré comme légal ; du reste, il n'avait cessé d'exister dans les faits.

Ce ne fut qu'au XXe siècle que la situation évolua. Deux organisations surtout prirent en main le sort des noirs : La *National Urban League* et la *National Association for the Advancement of colored People*. Toutes deux furent créées par des Blancs. La première s'occupait de faire entrer les noirs dans toutes les entreprises, au lieu de les confiner dans les plantations, et la seconde entamait procès sur procès pour faire reconnaître leurs

droits. Après la Grande Guerre, la Cour suprême commença à réagir, en défendant le droit de vote des noirs, pratiquement inexistant auparavant, ou pour maintenir le droit des noirs à habiter les quartiers résidentiels dont ils étaient auparavant exclus. Le combat était sérieusement engagé quand éclata la dépression économique — on dit aujourd'hui : *récession* — de 1929. Elle contraignit les planteurs du sud à recourir aux institutions fédérales. Dans l'intervalle entre 1918 et 1930, environ un million de noirs avaient quitté les Etats du sud pour trouver des emplois dans le nord. D'autres avaient quitté les plantations pour se rendre dans les villes du sud. La répartition des noirs était donc tout autre. Les autorités fédérales venant en aide aux propriétaires victimes de la récession ne firent aucune distinction entre noirs et blancs dans les mesures prises. En 1938, une décision de la Cour suprême enjoignit aux Etats d'élever le niveau des écoles réservées aux noirs, dans la même mesure que celui des écoles destinées aux blancs. Il se forma ainsi une élite noire instruite. Et comme un certain nombre d'Etats ne pouvaient faire les frais de diverses Ecoles supérieures, les unes pour les noirs et les autres pour les blancs, ils furent contraints d'ouvrir ces Ecoles aux uns comme aux autres. Bientôt on compta 109 institutions d'enseignement supérieur, dans les Etats du sud, ouvertes aux noirs comme aux blancs. La ségrégation avait du plomb dans l'aile. Le mouvement d'intégration était en marche et ne pouvait plus s'arrêter. Coup sur coup, la Cour suprême abolissait la ségrégation dans l'armée, dans les terrains de sport, dans les transports en commun, dans les organisations professionnelles. En 1953, on comptait 2 millions de noirs dans les syndicats. L'administration admet les noirs, au point que 10 % en font partie, ce qui répond à leur pourcentage dans le pays. On trouve désormais des noirs dans l'élite intellectuelle et artistique de la nation. Les musées abritent leurs œuvres, les éditeurs publient leurs livres, les auteurs dramatiques leur confient des rôles, les universités et les laboratoires accueillent leur collaboration. Grâce au jazz, musique nègre par excellence, ils ont fourni un appoint considérable — et discutable — à la musique moderne.

Depuis 1954, la ségrégation raciale dans les écoles est devenue illégale.

Quand on considère cet ensemble de faits, on comprend que nous assistons, avec les batailles désespérées de Faubus et de quelques autres, dans les 7 Etats sudistes qui restent en arrière du progrès de l'intégration, à des combats d'arrière-garde, dans une cause qui est définitivement perdue, et perdue parce qu'elle était mauvaise ! En somme, les derniers défenseurs de la ségrégation ont l'air surtout d'implorer ou d'imposer un délai : il faut, disent-ils, donner le temps à tout le monde de comprendre. Les noirs montent peu à peu, d'accord, mais ils ont encore bien à faire pour atteindre à ce niveau d'égalité qu'on leur confèrent en théorie. Laissons les esprits se calmer et la ségrégation disparaîtra d'elle-même...

En terminant cet exposé nécessairement sommaire, n'oublions pas de préciser que les Eglises, et en particulier l'Eglise catholique — cette dernière avec éclat — se sont prononcées contre la ségrégation raciale, qui, dans quelques années ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

II

Le Scandale Hoffa, aux U. S. A.

Nous ne quittons pas les U.S.A. en parlant du scandale Hoffa, et c'est toujours avec les documents qui m'ont été gracieusement envoyés que je vais essayer d'en donner une idée, aussi exacte que possible. Nos lecteurs savent sans doute qu'en décembre 1955, s'opéra la fusion des deux plus grandes organisations syndicales américaines, l'A.F.L. et le C.I.O. Les deux chefs, Georges Meany, venu de l'A.F.L., et Walther Reuther, du C.I.O., dont on prédisait les conflits inévitables, ont au contraire agi de concert et l'une de leurs premières et des plus spectaculaires décisions fut *l'expulsion du Syndicat des Transporteurs — International Brotherhood of Teamsters*. Cette expulsion eut lieu en 1957. Quelle en était la cause ?

Les *Teamsters* ou Transporteurs qui comptaient selon eux 1.500.000 membres, et selon l'A.F.L. C.I.O. seulement 130.000, étaient accusés de n'avoir pas procédé, dans leur sein, aux mesures nécessaires de « propreté ». Leur chef, Dave Beck, se vit contraint de donner sa démission. Il fut reconnu coupable de graves malversations, dont le montant — inconnu — serait de l'ordre de 100 millions de dollars, et peut-être trois fois plus. Les révélations ont fait connaître que Beck et son fils se livraient à une exploitation éhontée de leur syndicat, qu'ils se « sucraient » de manière scandaleuse, se payant des autos, des chevaux de course, des maisons en Californie et en Floride, se payant des voyages somptuaires, etc. Beck père et fils sont, du reste poursuivis devant les tribunaux. A leur place, le syndicat a élu comme président un nommé Hoffa leur ancien lieutenant. Mais lui aussi a dû comparaître devant la Commission d'enquête du Sénat américain. Comme tous les autres, dès qu'une question l'embarrasse ou peut devenir compromettante pour lui, il se retranche derrière le *cinquième amendement* de la Constitution. D'après cet amendement célèbre, nul n'est obligé de répondre aux questions qui lui sont faites, si sa réponse peut être préjudiciable à sa cause. Il est des prévenus qui ont invoqué cet amendement 60, 70 fois et jusqu'à 93 fois, dans leur vie. Les communistes ou communisants n'y manquent jamais et on les a surnommés : « Communistes du cinquième amendement ».

Hoffa est considéré comme du même acabit que ses prédécesseurs. Il est poursuivi, mais il reste président de son syndicat et nul ne peut le déloger.

Un président de syndicat, depuis Roosevelt, a de très grands pouvoirs. La loi accorde aux unions syndicales le droit de taxer leurs membres à volonté, de faire recueillir les cotisations à la source c'est-à-dire chez le patron, de n'avoir aucun compte à rendre de l'emploi des fonds recueillis. La justice n'a aucune possibilité d'intervention dans l'administration syndicale. Si une succursale locale veut s'opposer à l'action du bureau central, son

reau à elle est dissous, et le président du syn-
cat empoche dès lors toutes les cotisations. Enfin, quelques membres essaient d'organiser une résis-
nce ou un soulèvement, ils sont aussitôt aux
rises avec des hommes de main du président appe-
s en argot *goons,* analogues aux spadassins et
eurs à gages des cours italiennes du Moyen Age.
n journaliste, nommé Riesel, qui a révélé une
artie de ces horreurs, a été assailli à New-York,
sortir d'un restaurant, on lui a jeté du vitriol
la figure et il est devenu aveugle.

Deux sénateurs, Ives et Kennedy, ont présenté
ne loi au dernier Congrès, pour remédier au
oins en partie à ces abus, et cette loi fut votée
u Sénat, mais elle a échoué, sans qu'on puisse
expliquer pourquoi, à une voix de majorité, de-
nt la Chambre des représentants. A cette occa-
on, un journal publia une caricature représen-
nt Hoffa trônant dans un vaste fauteuil, et me-
çant d'une massue énorme tous ses adversaires
rosternés devant lui.

On excuse l'échec de la loi en disant qu'elle
était pas assez sévère et qu'on la reprendra l'an
rochain. Ce qu'il peut y avoir de vrai là-dedans,
est qu'il devait y avoir des élections en novembre
que les candidats n'ont pas voulu se mettre à
os les syndicats, ou « unions », comme on les
ppelle aux U.S.A. En effet les chefs d' « unions »
isposent de sommes considérables et on pense
ien qu'ils en usent pour faire élire leurs candi-
ts à eux.

Ce qui devait peser sur ces élections, ce serait
lutte entre le *closed shop* et l'*open shop.* On
ntend par là l'opposition entre ouvriers syndiqués
non syndiqués. Les syndicats comptent environ
5 millions de membres, mais on estime que les
on syndiqués peuvent bien être le double. Les syn-
icats ont donc une politique qui est celle de la
losed shop — la boutique fermée. Cela veut dire
u'ils prétendent interdire aux patrons d'employer
es ouvriers non syndiqués. Or, plusieurs Etats
t passé des lois proclamant l'*open shop,* c'est-
dire le droit des patrons à employer les ouvriers
on syndiqués. Naturellement, les unions syndi-
les s'opposent à ces lois. Parmi les Etats les
lus populeux et les plus riches des U.S.A. se
ouve la Californie. Le sénateur Knowland vou-
it à tout prix y faire reconnaître le principe de
pen shop. De ce chef il fut combattu avec achar-
ement par les syndicats, mais il utilisa contre
x les scandales du genre de celui dont nous
ons parlé et dont Hoffa, le président du Syndicat
s Transporteurs, est le triste héros.

Knowland est un républicain, de la famille poli-
que du président Taft, c'est-à-dire un peu plus
droite qu'Eisenhower. Et comme il est beaucoup
républicains qui ne veulent pas entendre parler
la candidature Nixon, pour les prochaines élec-
ons présidentielles, si Knowland avait réussi en
alifornie, cela aurait pu être un argument en sa
veur, pour représenter les républicains à ces
ections.

Tout cela nous fait voir que la grande Répu-
lique américaine a ses problèmes à elle, bien dif-
rents des nôtres.

Comme conclusion à ces lignes sur le scandale Hoffa, ajoutons que l'union syndicale A.F.L. - C.I.O. a réussi, en expulsant ce personnage et son Syndicat de l'union générale, à le placer, en quelque sorte sous l'œil vigilant du Congrès et du grand public, le contraignant ainsi à opérer le nettoyage indispensable. Meany et Walter Reuther sont en droit d'espérer que le triple poids de leur propre réprobation, de celle de l'opinion et de celle du Congrès, finira par assainir les milieux syndicaux et les obliger à se débarrasser des éléments corrompus qu'ils contiennent encore. On ne saurait croire combien le scandale Beck-Hoffa a diminué le prestige du syndicalisme aux U.S.A. Le Journal de Wall-Street prétend même que l'année 1957-1958 a vu fléchir le processus de « syndicalisation » des entreprises.

III

Le Centenaire de S. Cyprien

Il y a eu 1700 ans, le 14 septembre 1958, que le grand évêque de Carthage Thascius Cyprianus, mourait décapité. C'est M. Maurice Bévenot, grand spécialiste de l'histoire de S. Cyprien, qui nous en parle dans le *Month* de septembre. Et son étude intitulée : *Saint Cyprien, un Multicentenaire,* s'ouvre par ce récit de la mort du grand saint :

« Il fut donc ainsi présenté en public, et là il enleva son manteau, puis se mettant à genoux, il s'inclina pour prier Dieu. Ensuite, ayant retiré son vêtement, il le remit aux diacres et apparut debout en tunique de lin, attendant le bourreau. Quand celui-ci arriva, il demanda à ses amis de lui remettre vingt-cinq pièces d'or. Pendant ce temps, les frères avaient étendu un grand nombre de linges et de mouchoirs sur le sol devant lui. Alors le bienheureux Cyprien commença à se bander lui-même les yeux, mais comme il avait peine à le faire tout seul, il fut aidé par un prêtre et un sous-diacre, nommé Julien. Et c'est ainsi qu'il fut martyrisé... »

On est stupéfait de cette dignité, de cette paix souveraine, de cette majesté, en face de la mort ! Depuis un an environ, Cyprien était, comme nous dirions, « en résidence surveillée ». Ce fut en exécution de l'édit de l'empereur Valérien qu'il fut mis à mort. Les chrétiens ne furent aucunement empêchés de l'assister. Diacres et prêtres du reste ne se distinguaient pas par leur costume de la foule des curieux attirés par l'exécution d'un personnage qui, depuis dix ans, était si connu à Carthage. Sa mort fut digne de lui. L'interrogatoire subi auparavant avait offert le même exemple de bon sens, de sincérité, de grandeur et de calme supérieur, qui formaient son caractère. S'il ordonne de donner 25 pièces d'or au bourreau, c'est qu'il entend le récompenser dignement du service qu'il va lui rendre en lui donnant la mort. Cette mort, pour lui, c'était la réunion au Christ.

Dans un ouvrage récent, Cyprien avait, à l'occasion d'une épidémie, commenté pour les siens le sens de la mort. Il avait répondu à l'objection courante :

« A quoi sert d'être chrétien si Dieu nous frappe, nous, ses enfants, comme il fait des païens ? »

Cyprien avait surtout insisté sur le courage des chrétiens qui ne devaient pas abandonner leurs malades, comme faisaient les païens. Il avait hau-

tement prêché la charité. C'était du reste l'une de ses préoccupations habituelles.

Si nous le voyons si paisible en face de la mort, il ne faut pas croire qu'il manquait de prudence. Son attitude n'avait pas toujours été comprise. Il était évêque de Carthage depuis 10 ans. Il avait donc traversé la persécution de Dèce, en 250-251. A ce moment, obéissant à un ordre de l'Evangile, il s'était dérobé à la mort, en se cachant. Pour cette raison, il avait été sévèrement critiqué par le clergé romain qui, dans l'impossibilité de donner un successeur à l'évêque Fabien, martyrisé le 20 janvier 250, exerçait le pouvoir ecclésiastique dans l'Eglise de Rome. Mais Cyprien s'était justifié en faisant la preuve qu'il n'avait à aucun moment négligé son troupeau et en envoyant au clergé romain une douzaine de lettres qu'il avait écrites à son peuple durant la persécution. Rome reconnut son erreur et, peu après, le pape Corneille écrivait à Cyprien, pour le féliciter et un échange de lettres se produisait entre Corneille et Cyprien qui établissait entre les deux saints une entente pour la réparation des dommages causés par la persécution, c'est-à-dire pour la conduite à tenir envers les *lapsi* et les *libellatici*, repentants.

Ce fut durant cette période que Cyprien publia son bel ouvrage sur l'*Unité de l'Eglise catholique*. Pour Cyprien, l'unité repose sur l'épiscopat, et spécialement sur la papauté. Cyprien appelle l'Eglise de Rome « *Ecclesia principalis* ». Un de nos meilleurs critiques, Mgr Batiffol, écrivait, il y a 34 ans, à ce sujet :

« Je crois être arrivé à une conclusion certaine, à savoir que *principalis* signifie l'Eglise la première en date, l'Eglise aînée, cette Eglise aînée dont Harnack et Koch accusent Rome d'avoir usurpé le titre pour faire de toutes les autres ses cadettes. Saint Cyprien considérait à Rome la présence de la *Petri cathedra*, par quoi l'Eglise romaine était l'*Ecclesia principalis*, l'Eglise « *unde unitas sacerdotalis exorta est* », pour Cyprien, Rome possédait l'Eglise instituée la première en la personne de Pierre, l'Eglise *princeps*, pourrions-nous dire, comme on dit l'édition *princeps*, et c'est le sens d'*Ecclesia principalis*, que confirme l'assertion que l'épiscopat tout entier est sorti de cette institution première faite par le Christ en la personne de Pierre, autrement dit tout ce qu'il y a d'épiscopat légitime dans le monde. »

Si j'introduis ces lignes de Batiffol en marge de l'article excellent de M. Bévenot, c'est qu'elles me semblent être le plus important appoint de Cyprien à la théologie patristique. Et c'est cela qu'il faut se rappeler, quand on le voit s'égarer, au cours de sa discussion avec le pape Etienne, au sujet de la validité du baptême des hérétiques, qu'il repoussait et que le pape admettait. En cette circonstance, Cyprien se croyait si sûr de son fait qu'il ne craignait pas de s'opposer au pape, comme si — note M. Bévenot — il estimait qu'en l'occurrence le pape Etienne ne pouvait pas parler *ex cathedra*, comme nous dirions aujourd'hui. Un siècle plus tard, Augustin excusera l'erreur de Cyprien, en disant que la question n'était pas encore clairement élucidée, en son temps. Rome du reste n'avait pas pris au tragique les paroles de Cyprien, car nous possédons une liste, datée d'un siècle seulement après sa mort, et dans laquelle on énumère les fêtes de martyrs célébrées à Rome. Or, just[ement], son nom s'y trouve et il est l'un des rar[es] noms retenus par Rome de martyrs non-romain[s]. C'est depuis ce temps que Cyprien figure au can[on] de la messe romaine, et chaque jour, en récita[nt] le canon de cette messe, nous nommons Cypri[en] avec Corneille.

A part cette querelle au sujet du baptême d[es] hérétiques, les relations de Cyprien avec Ro[me] furent toujours confiantes, respectueuses et am[i]cales. De fait, peu de semaines avant son marty[re] nous le voyons écrire à Rome pour avoir des no[u]velles de la persécution et on lui répondait q[ue] Xystus, successeur du pape Etienne, venait to[ut] juste d'être martyrisé avec quatre de ses diacre[s] au nombre desquels S. Laurent. Cette correspo[n]dance prouve, sans l'ombre d'un doute, que d[es] relations normales, probablement en raison mêm[e] de la persécution, avaient été rétablies entre Ca[r]thage et Rome, à la suite des controverses que l'[on] vient de dire. Les mêmes messagers avaient appor[té] la nouvelle de l'extension à tout l'empire du décr[et] de Valérien contre les évêques et le clergé. Cypri[en] sut donc ainsi que son temps était proche. Il [se] trouvait à Carthage, nullement caché aux regard[s]. Mais le proconsul, Galerius Maximus, s'étant étab[li] à Utique, et l'ayant mandé en cette ville, Cypri[en] ne voulut pas rendre son témoignage — c'est [le] sens du mot *martyre* — hors de sa ville épiscopal[e]. Au lieu d'obéir, il se cacha donc de nouveau. Pu[is] lorsque le proconsul fut rentré à Carthage, il ces[sa] de se cacher, fut dénoncé, arrêté, interrogé, co[n]damné. Et il put aller à la mort, comme il fut d[it] par les siens « avec le sourire au visage et [le] courage au cœur ». Il avait souvent exhorté l[es] autres au martyre. Il avait écrit alors :

« Notre vie terrestre est éteinte, mais l'éternité [la] remplace. Quelle noblesse cela donne à l'âme, quel[le] assurance pour passer d'ici joyeusement, à travers l[es] épreuves et les tribulations ; à un moment on fer[me] les yeux pour ne plus voir le monde et l'humanité, [au] moment suivant on les ouvre à nouveau pour la visi[on] de Dieu et de son Christ ! »

Assurément tout le monde, même parmi les chr[é]tiens ne parvenait pas à cette conception mystiq[ue] de la vie et de la mort, mais tout le monde, mêm[e] les païens, en venaient à admirer en lui un homm[e] de haut caractère, un homme dont on avait app[ris] à apprécier le courage et la charité au cours [de] la peste. C'est pourquoi, au jour de son exécutio[n] il y eut tant de spectateurs pour assister à sa mo[rt]. Pour nous, ce sont ses écrits qui témoignent [de] sa hauteur d'esprit. Ce n'était pas un philosoph[e] ni un théologien, mais un grand esprit, un gra[nd] évêque, un homme tout pénétré des Ecritures [et] tout imbu de la tradition chrétienne, et pour to[ut] dire un saint en union constante avec le Chri[st], mais un saint conservant les pieds solidement pla[n]tés sur le terrain des réalités de la vie humain[e], un véritable pasteur d'âmes !

IV

Le Centenaire de l'entrevue de Plombières

Et voici encore un centenaire, mais d'une to[ut] autre sorte. D'abord, il est bien moins éloigné da[ns]

temps, car il s'agit de l'*entrevue de Plombières,* 1858 ; ensuite, au lieu d'un saint comme Cy-rien, nous allons voir en un même complot assez spect deux personnages aussi peu saints que pos-ble : *Cavour* et *Napoléon III.* L'article à ce sujet paru au n° 140 d'*Historia* et il est signé de aurice Paléologue, de l'Académie française.

Le 14 janvier 1858, Napoléon III avait échappé x bombes lancées par Orsini. Le 15, en appre-nt l'attentat, Cavour, à Turin, s'écriait :

« Mon Dieu ! pourvu que ce ne soient pas des aliens ! »

Une heure plus tard, on savait les noms des cons-irateurs : tous des Italiens ! Cavour est navré. uit années d'efforts !... Tout cela sera-t-il donc erdu ? Les jours suivants, il s'affole davantage en pprenant les explosions de rage contre les Ita-ens, en France. Entre Paris et Turin, la crise est iolente. Paris exige des mesures contre les anar-histes réfugiés au Piémont. Cavour résiste :

« Nous sommes, répond-il, ennemis des révolutionnaires, ous avons autant que vous l'horreur des assassins ; ais nous sommes des libéraux, parce que nous croyons ue la liberté seule sauvera l'Italie. Et libéraux nous sterons, dussions-nous perdre votre précieuse amitié. u moins, nous tomberions, notre drapeau à la main et otre honneur intact ! »

Malgré cela et en dépit de l'envoi d'un émissaire ir à l'empereur, Napoléon ne se calme pas. Le oi Victor-Emmanuel écrit alors à son envoyé à aris, della Rocca, une lettre très ferme, en lui isant de commettre « l'imprudence » de la lire l'empereur. On y lisait ces lignes :

« Il y a 850 ans que nous portons la tête haute et ersonne ne me la fera baisser ; enfin, avec tout cela, e ne désire autre chose qu'être son ami ! »

Cette fois, Napoléon fut touché :

« Voilà, dit-il, ce qui s'appelle avoir du courage ! otre roi est un brave ; j'aime sa réponse. Ecrivez-lui ut de suite et tranquillisez-le sur mes intentions. »

Il s'est donc produit un revirement total chez apoléon. Tout de suite, il veut causer avec Ca-our. Dans son esprit enclin aux chimères et aux ves soigneusement dérobés à tous, il construit avenir. Il se croit appelé à de si grandes choses. es Bonaparte, dans sa pensée, sont des êtres à art, des hommes providentiels. Ils ont une tâche accomplir et il en est sûr comme d'un dogme e famille. Il croit que son oncle sortirait de sa mbe pour le maudire, s'il ne faisait quelque chose e grand et d'inédit. Or, ce qu'il voit de grand à ire, c'est de remplir les vœux des peuples : c'est e réaliser les aspirations des *nationalités !* Il se uvient que son oncle, à Sainte-Hélène, a prononcé ette sentence :

« Le premier souverain qui, au milieu de la grande êlée, embrassera une bonne fois la cause des peuples, e trouvera à la tête de l'Europe et pourra tenter tout e qu'il voudra ! »

L'idée des nationalités est donc payante ! Au urplus, Napoléon III sait que la monarchie de uillet a péri pour avoir été trop prosaïque, trop ourgeoise, trop faible en politique étrangère. Il eut donc, lui, donner du prestige à la France. Et nfin, ce sera pour lui le moyen de consoler les Français de la perte de leurs libertés publiques et de flatter leur imagination.

Il semble que ce soit en avril 1858 que Napo-léon ait pris la résolution de faire la guerre à l'Autriche, au profit de l'Italie. Dès lors, il se penche sur la carte de l'Italie du nord, il étudie les lignes du Pô, du Tessin, de l'Adda, les plaines de Lombardie et du Milanais. Au début de mai, il reçoit le général de Mac-Mahon, lui demande le secret, lui expose son plan et le charge d'aller, en touriste, explorer les défenses de Milan, Brescia, Vérone, Mantoue, Venise et Pola. Il interroge le marquis de Villamarina sur les fortifications de Casal et d'Alexandrie. Le diplomate piémontais a compris et il écrit à son ministre, Cavour :

« Somme toute, je suis d'avis que l'empereur cherche à faire la guerre. »

Alexandre Bixio, familier de Napoléon, est chargé de proposer à Cavour un projet d'alliance, dans lequel rien n'est oublié. Enfin, le docteur Conneau arrive à Turin, dans les derniers jours de mai et confie à Cavour que l'empereur désire le voir : le rendez-vous serait à Plombières, où Napoléon se rendra pour prendre les eaux. Cavour peut se frotter les mains. Il touche au but.

Le 11 juillet 1858, il se met en route, pour Plombières, mais comme il a été convenu, il s'en-toure du plus grand mystère. « Ce n'est pas à une entrevue qu'il se rend mais à une conspiration. » Seuls le roi et le général de la Marmora, ministre de la guerre, sont au courant. Ostensiblement, il va prendre du repos en Suisse. Il passe, en effet, par la banlieue de Genève, où il a des parents et il a soin de faire connaître sa présence chez eux. Mais un beau matin, il s'évade sournoisement et muni d'un faux passeport, il se dirige, par Bâle et Strasbourg, sur Plombières, où il arrive le 20 juillet. Dès le lendemain matin, il est introduit auprès de l'empereur.

Que se disent les deux complices ? On n'a, sur ce point, que le récit de Cavour. Il faut bien s'en contenter. Dès les premiers mots, Napoléon se se-rait découvert et aurait abattu toutes les cartes :

« Il est résolu, dit-il, à soutenir énergiquement le Piémont dans une guerre contre l'Autriche, pourvu que le conflit ait une cause décente, plausible, avouable aux yeux de la France et de l'Europe. Mais cette cause, comment la faire naître ?... »

A cette question, Cavour demeure interloqué, bien que ravi. Puis il fait des suggestions. Napo-léon les trouve insuffisantes. Ensemble, ils parcou-rent les divers Etats d'Italie, pour découvrir une cause de conflit. On s'arrête enfin à un projet d'in-surrection dans la principauté de Massa et Car-rare. Elle dépendait du duc de Modène. Le Pié-mont enverrait à celui-ci une note fulminante. Il y répondrait avec son habituelle insolence. Le Pié-mont ferait occuper Massa. L'Autriche intervien-drait. On aurait la guerre !

Mais il s'agissait ensuite de régler ce qu'on fe-rait par cette guerre. Napoléon voulait qu'on mé-nageât le pape, en considération des catholiques de France, et le roi de Naples, pour ne pas heur-ter la Russie qui s'intéressait à lui.

Finalement, on s'arrêta au plan que voici :

Les Autrichiens seront exclus totalement et définitivement d'Italie. Le Piémont formera un royaume de l'Italie du nord, comprenant la Lombardie, la Vénétie, l'Emilie et les Romagnes. Au centre, le pape, dépouillé des Romagnes, toujours en révolte contre lui, gardera Rome et ses alentours, mais on lui offrira la présidence de la *Confédération italienne.* Avec le reste des territoires pontificaux et la Toscane, on créera un royaume d'Italie centrale. Il ne sera plus touché au royaume de Naples. L'Italie aura donc en tout quatre Etats, unis en Confédération, sous la présidence du pape.

Napoléon, pour prix de son concours demande la Savoie et Nice, et aussi la main de la princesse Clotilde de Savoie, pour son cousin, le prince Napoléon — le trop fameux Plon-Plon, dont la réputation était détestable. Sur tous ces points, les discussions sont vives, tant au cours de cette entrevue que durant une promenade en phaéton, dans la campagne avoisinante, mais Cavour a ce qu'il désire. Il finit par céder sur tous les points, en se disant qu'une fois le premier pas accompli, l'unité italienne qui est son grand rêve, ne pourra manquer de s'achever plus tard. On ne saurait trop s'étonner que Napoléon III ait pu, sans l'avis de personne, sans que ses ministres fussent au courant de rien, engager une négociation d'où dépendait l'avenir de la France et même de l'Europe ! M. Paléologue déclare tout net : « C'est ce qu'on ne saurait lui pardonner ».

V

Mgr Dupuch, premier évêque d'Alger

Certains articles publiés récemment dans la presse socialiste d'Alger, ayant donné une idée entièrement fausse de Mgr Dupuch, le premier évêque d'Alger, nous nous faisons un devoir de rétablir les faits, en utilisant pour cela une série de savants articles dus à la plume de M. le chanoine Moura, archiviste de l'archevêché de Bordeaux, et qui ont paru dans le *Courrier français de Bordeaux,* en janvier 1957. Ils ont pour but de rendre justice à Mgr Dupuch, qu'on n'a pas craint de représenter comme un incapable, une sorte d'enfant trouvé, qui ne serait entré dans les Ordres qu'après avoir échoué partout. En vain, un jeune érudit bordelais, M. Darricaud, a-t-il essayé de publier dans la presse algérienne une mise au point qui s'imposait. Son étude n'a pas été acceptée. Voyons donc ce que fut Mgr Dupuch.

Antoine-Adolphe Dupuch naquit à Bordeaux, le 20 mai 1800. Orphelin à onze ans, il manifesta de bonne heure la plus vive intelligence. A quinze ans, il part pour Paris, où il fait sa philosophie, puis s'inscrit à la Faculté de droit, pour devenir avocat. Il trouve moyen surtout de préserver a foi chrétienne, en un milieu hostile et incrédule, en se jetant dans les œuvres de charité, sous l'impulsion de la célèbre Sœur Rosalie (Jeanne-Marie Rendu, 1787-1856). Dès cette époque il donne sa mesure, dans le domaine de la charité.

« Un jour, un de ses amis vient le voir : il le trouve au lit. Malade ? Non, mais le matin même il a donné ses vêtements à plus indigent que lui ; il attend qu'on lui en procure d'autres : « Celui-là, si jamais il devient évêque, dit sœur Rosalie, qui se charge volontiers d renouvellement, il y dépensera sa crosse et sa mitre !

Chose incroyable, ce mot de la sœur était, san qu'elle le sût, une prophétie. Dupuch, alors étu diant en droit, deviendra évêque, et se ruinera e charités, ce qui l'obligera à démissionner !

Dupuch s'intéressait alors surtout à l'œuvre de Petits Savoyards, dirigée par l'abbé Legris-Duval De retour à Bordeaux, en 1818, il l'établit dan cette ville. Entre temps, il s'inscrit au barreau, commence son stage, il se fait remarquer par l don de la parole. Mais il cherche encore sa voie A la suite d'un sermon de son illustre compatriote M. Rauzan, supérieur des Missionnaires de France il entre, le 1er juin 1822, au Séminaire d'Issy Trois ans plus tard, le 27 mai 1825, il est ordonn prêtre et revient à Bordeaux, où de nouveau il s jette dans les œuvres de charité, et s'adonne au missions dans les paroisses rurales, et, après 1830 dans les chapelles, couvents, collèges et pension nats de Bordeaux. Les Petits Savoyards, et bientô l'œuvre des Orphelins de la Mer, sont ses centre de prédilection. Son dévouement, au temps du cho léra de 1835, à Bordeaux, lui vaut la Légion d'hon neur, alors si rarement accordée au clergé. Il es d'autre part chanoine honoraire, lorsque la ques tion se pose de la nomination d'un évêque à Alge — l'antique *Julia Cæsarea.* Sur les indications d l'abbé Dupanloup, le choix du gouvernement s porte sur le chanoine Dupuch. C'est dire la répu tation qui est alors la sienne. Il eut beau proteste de son indignité, la dignité épiscopale lui fut im posée à la fois par l'opinion publique et par l curie romaine. Il fut sacré à Saint-André, la cathé drale de Bordeaux, par Mgr Donnet, le 28 octobr 1838.

Sa première lettre pastorale à ses futurs diocé sains est débordante de charité et de zèle. Le 4 dé cembre 1838, il s'embarque à Toulon, passe pa Rome où Grégoire XVI le comble de prévenances Il arrive enfin à Alger le 31 décembre.

« Les canons tonnaient, les vaisseaux pavoisaient, le tambours roulaient, les troupes présentaient les armes le maréchal Valée, gouverneur-général de la coloni les corps constitués français et musulmans, l'amira Bougainville, tous accueillaient le successeur direct S. Augustin, sur la terre africaine.

A la réception qui suivit, le cadi prit les mains d Pontife et lui dit, en les serrant affectueusement « Nous savons que tu nous aimes et que tu aimes le pauvres. » Le muphti, à son tour : « Nous étions dan les ténèbres, tu as paru, le soleil a brillé sur nous Je prie Dieu de te donner la force d'accomplir mission. »

Malheureusement, la suite ne parut pas répon dre à ces belles démonstrations et les réticence ne vinrent pas des musulmans, mais bel et bie des Français et en premier lieu du gouvernemen bourgeois de Louis-Philippe, dont la lésinerie l'égard du nouvel évêque fut lamentable. D'autr part, il était admis à Paris que tout acte d'évan gélisation en Afrique serait un obstacle à la con quête algérienne, car elle risquerait de heurter fanatisme musulman. C'était tout le contraire q était vrai ; les musulmans nous reprochaient am rement notre indifférence religieuse et les mœu

de nos soldats ; ils avaient pour Mgr Dupuch le plus profond respect et ne manquaient pas une occasion de le lui manifester.

Quant à lui, il s'était mis courageusement au travail. La tâche était cependant désespérément lourde : un diocèse de 600.000 km² ; 60.000 soldats occupant les villes du littoral ou guerroyant à l'intérieur ; 25.000 colons de toute provenance, Français, Maltais, Italiens, Espagnols, et environ 4 millions d'indigènes en grande partie nomades et vivant sous la tente ; comme clergé, 4 aumôniers militaires, 2 prêtres de France venus avec le nouvel évêque ; comme lieux de culte : une mosquée désaffectée à Alger, qui sera la cathédrale, deux pauvres chapelles, à Oran et Bône, desservies par deux vieillards ; ressources financières : quelques dons recueillis en partant, la médiocre fortune du prélat lui-même, quelques maigres subsides du gouvernement qui lui accorde le traitement de 9 prêtres. Il a cependant pour lui l'appui du gouverneur-général, de quelques officiers et colons, l'admiration et la sympathie des musulmans.

Son premier soin est de recruter des prêtres et des religieuses. Il fait appel à diverses communautés : Sœurs de St-Joseph, Sœurs de St-Vincent-de-Paul, Sœurs de la Doctrine chrétienne, Ursulines, Dames du Sacré-Cœur, Bon Pasteur, etc... Pour les garçons, les Frères de Sainte-Croix du Mans.

Il organise l'aumônerie de l'armée, le service des hôpitaux, des centres d'œuvres diverses, et enfin les Séminaires, confiés aux Lazaristes, et pour lesquels, ne recevant que 3.000 francs de l'Etat, il dépense plus de 100.000 francs de son avoir personnel, sans grands résultats du reste.

Infatigablement, à cheval à l'intérieur ou en bateau sur les côtes, il visite son immense diocèse.

En février 1840, au bout d'un an, il vient en France pour plaider la cause de son Eglise dans les grands centres, à Paris, à Lyon notamment. Partout il reçoit des encouragements et aussi des promesses, qui lui donneront le courage d'aller de l'avant. Mais ces promesses ne seront pas tenues. L'évêque s'endette. Bientôt on le trouve trop hardi, trop entreprenant, trop généreux. La prophétie de Sœur Rosalie va donc se réaliser ! Il a beau se ruiner pour faire face à ses créanciers. Une souscription ouverte à Bordeaux pour lui venir en aide ne suffit pas à couvrir les sommes dont il a répondu. Il est acculé à donner sa démission, que Rome accepte le 9 décembre 1845.

Faire cependant d'un tel homme, d'un apôtre aussi ardent, d'un pasteur aussi charitable, d'un évêque aussi respecté des musulmans eux-mêmes et notamment d'Abd-el-Kader, qui ne cessa jusqu'à la fin de le traiter comme un ami très cher, en faire un incapable est une injustice criante. Dans sa retraite, il continue à faire du bien par sa parole toute évangélique. Il concourut même à la libération d'Abd-el-Kader, enfermé à Pau, puis à Amboise. Enfin, le 8 juillet 1856, à peine âgé de 56 ans, Mgr Dupuch mourait à Mérignac, au diocèse de Bordeaux. Le 26 août 1864, son corps devait être déposé à la cathédrale d'Alger, où sa mémoire restait en vénération. A la nouvelle de sa mort, Abd-el-Kader avait écrit de Damas :

« Ah ! quel ami j'ai perdu ! Dieu veuille avoir reçu sa belle âme à côté des plus belles qui l'ont précédé dans l'autre monde ! »

VI

Ce qu'on peut voir en Russie

Je ne sais si j'arriverai à donner une idée de l'aimable et spirituel reportage de Charles d'Ydewalle, intitulé : *Ce que j'ai cru voir à Moscou, Notes de voyage*, dans *Etudes* d'octobre 1958. L'auteur a trop de bon sens pour croire qu'il a vu le fond des cœurs et des choses. Il cite des traits, rapporte des anecdotes piquantes, met en scène les Russes qu'il a coudoyés. Ce qui le frappe, c'est que ce pays n'est pas comme nous croirions le pays de la tristesse, mais celui de l'ennui, celui de la monotonie dans la banalité quotidienne, et pourtant aussi celui de l'humour paysan, du libre jugement dans l'intimité. Ce peuple sait que le régime est imbattable, comme l'était jadis celui des tsars, que la police est aux aguets partout, que les événements politiques se déroulent au-dessus de lui et sans sa participation. Il n'en va pas moins son chemin, paisible, résigné et même joyeux et narquois.

Exemple, Charles d'Ydewalle lui-même sent qu'il est pour tous une « attraction », que tout le monde a les yeux sur lui, que tout le monde est aux petits soins pour lui, que l'on ne voudrait à aucun prix qu'il emporte un mauvais souvenir de ce pays « communiste » ! Ce serait un déshonneur pour la vieille, pour l'éternelle Russie, si bonne, si hospitalière, si empressée.

« Et pourtant, écrit-il, mon costume ne trompe pas : je suis impérialiste et complice des ennemis de la classe ouvrière ! En Algérie comme au Congo, j'ai lié mon sort à celui des exploiteurs, et mon costume témoigne assez de mon immoralité foncière. Or, ces compagnons d'autobus et de souterrain sont pour moi pleins d'égards. Les escaliers roulants, effrayantes et splendides échelles de Jacob, escalades vertigineuses, résurrection mégalomane de joujoux pour grandes personnes, m'emportent parmi des êtres irréels, à moins que l'Irréel ce soit moi, le symbole du Huron de Voltaire, le Sauvage innocent, cannibale malgré lui, mais brave homme au fond et qu'il ne faut pas contrarier. »

Cela veut dire qu'en Russie nul n'est dupe en réalité de la propagande officielle, qu'on ne croit pas que tout soit meilleur en Russie qu'ailleurs, et qu'il n'y ait, hors de Russie, que des bandits d'impérialistes, dignes de toute haine... De même quand disparaît soudain, en Russie, quelque personnage important, comme s'il tombait dans une trappe, un Molotov, un Béria, un Joukhof, nul ne s'en tourmente. Ce sont les jeux des maîtres du jour. Il en a toujours été ainsi. Cela se déroule dans les sphères interdites, mais le peuple n'en a cure.

« Molotov, expédié en Mongolie, n'éveille au cœur de personne aucune pitié. Béria, précipité dans une trappe et fusillé dans le dos, autant de menus accidents, de zéros devant l'Infini. Le régime est durable et nul ne doute de sa durée. Dostoïevsky nous répète que « la Russie est un jeu de la nature ».

N'y a-t-il donc jamais d'indignation, jamais de colère, de désapprobation au sein de ce peuple asservi ? Mais si, il y en a, et la servitude du peuple ne l'empêche pas de penser, de juger, de maudire. Voici, par exemple, la nouvelle qui arrive, en novembre 1956, de l'effroyable massacre de Budapest. Que disent les Russes ?

« Aussitôt, écrit notre auteur, dans tout le village on cause. Les langues ne se délièrent pas, pour la simple raison que, dans les villages russes, elles ne furent jamais liées. On ne bâillonne pas un village et les commentaires furent simples : « Si ce Kroutchtchev pouvait se faire pendre, les pieds en l'air, à un gibet, au coin du bois, quel bonheur ! »

Toute la Russie pensait à peu près ainsi, de la Vistule à l'Amour, et toute la Russie se disait en même temps que le régime soviétique, si infâme que fussent ses hommes, était inattaquable et inébranlable en soi... »

Autre aspect de l'esprit russe : les slogans qu'on lui impose, il les accepte, sans sourciller, mais sans en croire un mot. Il a même sa manière à lui de les tourner en ridicule, c'est de les exagérer, de les pousser à la caricature absurde. Voici par exemple un monastère, celui de Zagorsk, qui fut usurpé par les « sans-Dieu », durant un temps, puis rendu aux moines. Sachant qu'à l'étranger, on accuse la Russie communiste de persécuter la religion, l'*Intourist*, ou Agence du tourisme en Russie, y conduit volontiers les étrangers. Et voici comment les choses se passent :

« Un diacre à barbe noire, beau Garibaldi en soutane, nous promène dans les chapelles, où des paysannes, leurs sacs et paniers sous le bras, viennent se prosterner trois fois, cinq fois, violemment, le front sur la dalle, avec des signes de croix géants. Le diacre répond à toutes les questions : « Oui... le culte est parfaitement libre... Oui, les autorités nous protègent... Oui, le gouvernement, ne reculant devant aucun sacrifice, construit un temple orthodoxe chaque fois que la population en exprime le désir... Il y en a 20.000 en Russie, pour 200 millions de citoyens... Les Eglises ont-elles été persécutées ? Nous ne nous en souvenons pas. Aussi bien, sous les Tsars, étions-nous obligés de faire l'éloge de la monarchie... Tandis qu'aujourd'hui ? Eh bien ! aujourd'hui, nous ne sommes plus obligés... »

Et ce disque, remis en train, pour la millième fois, poursuit implacablement son ronron ! A ce degré d'exagération, il n'a plus de sens, ou plutôt, il témoigne contre lui-même et contre le régime.

Autre exemple : une religieuse russe orthodoxe, obligée de passer un examen devant un janissaire de la science russe, professeur de déterminisme historique et de fatalisme athée, répond à toutes les questions dans le sens voulu par le maître qui l'interroge. Et celui-ci, finalement demande :

« Mais alors, camarade, vous croyez en Dieu et vous le priez, qu'avez-vous à lui demander chaque matin ? » — « Je n'ai rien à lui demander... » — « Alors, pourquoi lui parlez-vous ? » — « Pour le remercier. » — « Voilà qui est bien. Et de quoi le remerciez-vous ? » — « De nous avoir donné l'excellent gouvernement actuel, celui qui fait le bonheur de la Russie... »

L'impertinence ne perçait, dans le langage de cette couventine, qu'avec de telles nuances qu'il ne restait au maître qu'un seul parti celui d'en rire. Ce qu'il fit. »

Tel est l'humour moscovite. Avouons qu'il s'y trouve un genre d'héroïsme qui n'est pas dans notre tempérament. Mais avec notre auteur, nous dirons :

« Invincible, le scepticisme des ruraux demeure. On peut massacrer des boyards. On n'étouffera jamais la malice d'un villageois, ami malgré lui d'Esope et de La Fontaine, en pays moscovite, sur la route de Zagorsk. »

Ce qui est sûr, c'est que de tous les livres, ce sont encore ceux de Dostoïevsky, tout remplis de la sainte inquiétude religieuse, qui font le plus recette. On vient de rééditer son *Crime et Châtiment* à 475.000 exemplaires. Et les *Frères Karamazov* connaissent le même sort, avec leurs longues discussions sur l'au-delà et sur l'existence de Dieu. C'est là, dans ces questions poignantes, que le peuple russe le plus volontiers se reconnaît. Et l'article que nous analysons conclut :

« Qu'est-ce qu'un Russe d'aujourd'hui ? Un paysan déporté vers la ville, et qui a de l'humour car il a de l'esprit, et de la pitié car il a du cœur, et cette marque d'infinie noblesse qui s'appelle l'inquiétude. »

Souvenons-nous, Français, du temps où l'anticléricalisme de notre gouvernement laissait croire à l'étranger que la foi était morte chez nous, si bien que les voyageurs n'en revenaient pas de nous trouver toujours les mêmes, avec nos fidélités séculaires. Le contraste entre le gouvernement et le peuple est encore bien plus fort en Russie qu'il ne fut jamais chez nous.

VII

Comment finit la quatrième République

Elle était considérée comme morte dès l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, au 1er juin dernier. Déjà on ne parlait plus d'elle qu'au passé et, dans l'ensemble, sans aménité. Elle a reçu le coup de grâce par le vote massif des « Oui » au 28 septembre, vote pour lequel les chroniqueurs ont parlé de raz-de-marée, de lame de fond ou d'avalanche ! Nous avons donc pensé qu'il serait utile de dérouler ici le film des événements qui ont conduit la France à ce régime nouveau qui portera dans l'histoire le nom de *Cinquième République*. Bien des choses certes sont encore plus ou moins obscures, mais les points essentiels peuvent sans doute déjà être marqués et exactement datés.

Si l'on doit appeler révolution tout changement soudain de régime, il est juste de faire partir la révolution non sanglante à laquelle nous venons d'assister de ce qui se passa au 13 mai en Algérie.

Ce jour-là, c'est le premier acte du drame qui se joue. Dans la *Documentation catholique* du 6 juillet, aux « Ephémérides » de mai, il est décrit en ces termes :

« Graves événements à Alger. Création d'un Comité civil et militaire, présidé par le général Massu. Message de ce dernier au Président de la République, pour réclamer un « gouvernement de salut public » à Paris. Appel au général de Gaulle. Des milliers de manifestants occupent les bâtiments du ministère de l'Algérie. Radio-Alger est contrôlé par les parachutistes. A 23 heures, le général Salan y fait cette déclaration : « Je prends provisoirement en main les destinées de l'Algérie française, » cependant que le préfet d'Oran publie un appel où il est dit qu'il ne reconnaît qu'un seul gouvernement légal, celui qui siège à Paris.

« Les officiers des postes sahariens se rallient au Comité de salut public d'Alger. D'autres Comités se forment dans les grandes villes. L'entrée des journalistes étrangers est interdite en Algérie. »

En somme, il s'agissait bel et bien d'un mouvement insurrectionnel contre la quatrième République. Elle avait connu 26 cabinets et 17 présidents du Conseil en 12 ans ; les crises se succédaient et chaque fois devenaient plus interminables. Le peuple de France en était excédé, comme l'a bien montré le vote du 28 septembre. L'armée en était humiliée et découragée. Le coup le plus grave avait été porté à la confiance par l'intervention des « Messieurs bons-offices », c'est-à-dire d'un Américain et d'un Anglais, pour régler, par voie de médiation larvée, un conflit entre la France et la Tunisie. Les « Messieurs bons-offices » pourront se glorifier d'avoir tué la « Quatrième ».

Mais qui étaient les instigateurs du 13 mai ? Les masses ne partent jamais seules. Les hommes qui ont eu les principales responsabilités dans le mouvement sont connus : Alain de Sérigny, directeur du journal *L'Echo d'Alger*, très influent auprès des groupements patriotiques, anciens combattants, étudiants, fonctionnaires et commerçants. Par lui s'expriment les violentes aspirations des « Européens d'Algérie » et des musulmans gagnés à la cause française. Mais les militaires ont joint leurs efforts à ceux des colons. Ici les noms les plus notables sont ceux du général Massu, des colonels Godard, Thomaso et Trinquier, vétérans de la Résistance et de la Guerre d'Indo-Chine. Enfin, troisième groupe, il y a les « conspirateurs » de Paris, au premier rang desquels il faut placer Jacques Soustelle, ancien gouverneur-général d'Algérie, fondateur en 1956 de *l'Union pour le Salut et la Rénovation de l'Algérie française*, député de Lyon. Avec lui, M. Léon Delbecque, représentant permanent du ministère de la Défense nationale à Alger.

Au départ, ils veulent tous que « cela change ». Mais Soustelle, Delbecque et leurs amis parlementaires veulent de Gaulle au pouvoir. Toute la question était de l'y faire consentir. Dès le 8 mai, Alain de Sérigny avait eu un entretien secret, à Paris, avec Soustelle et Delbecque. On parlait de M. Pflimlin pour résoudre la crise de gouvernement. On le disait enclin à des concessions jugées excessives, dans la question algérienne : « S'il réussit à former son gouvernement, nous sommes perdus ! Il faut donc agir d'urgence ! » Sérigny et Delbecque tentent de gagner à leurs vues Robert Lacoste, ministre de l'Algérie, car bien que socialiste, il est partisan résolu de l'Algérie française. Mais Lacoste ne veut rien savoir. Le général Salan informe le Président Coty qu'une vive inquiétude se déchaîne dans l'armée. Sérigny et Delbecque regagnent Paris le 10 mai. Le prince Bonaparte, qui se trouvait à Alger, leur avait donné l'assurance que l'armée et tous les Français patriotes étaient pour de Gaulle. Mais le général, pressenti, ne veut pas sortir de la légalité. Il sait qu'à la Chambre, il n'aurait pas plus de 100 voix ! Il veut bien qu'on change la Constitution, mais aussi longtemps qu'elle existe, il estime qu'il faut la respecter. Le 12 mai, Sérigny, à Paris, apprend qu'on va l'arrêter. Il regagne Alger, avec Delbecque. Soustelle décide de rester à Paris, pour tâcher d'empêcher la formation du cabinet Pflimlin.

C'est dans ces conditions qu'éclate le coup de tonnerre du 13 mai à Alger. Le 14, le ministère Pflimlin reçoit l'investiture, par 274 voix contre 129. En Algérie, le général Salan, chargé de maintenir l'ordre, coopère avec le général Massu et les Comités de salut public. Le Président Coty lance un appel solennel aux chefs de l'armée et leur donne l'ordre « de rester dans le devoir, sous l'autorité du gouvernement de la République française ». A son tour, M. Pflimlin adresse un appel radiodiffusé à l'Algérie et proclame que le gouvernement « fera respecter les lois de la République et les exigences du salut public. »

En ce même 14 mai, les « Ephémerides » de la *Documentation catholique* notent :

« Toutes les communications téléphoniques, maritimes et aériennes avec l'Algérie étant coupées, seules filtrent les nouvelles que diffuse Radio-Alger. A 5 heures du matin, un appel radiodiffusé du général Massu à la population d'Algérie annonce l'investiture de M. Pflimlin et demande le retour au pouvoir du général de Gaulle.

— Arrestations, à Paris, de 150 militants des formations d'extrême droite, dont 6 officiers. On signale également que M. Jacques Soustelle, ancien gouverneur-général de l'Algérie, a « été placé sous la protection de la police », à la suite de menaces de mort que lui aurait adressées le F. L. N.

— Malgré l'interdiction des rassemblements et défilés, par un Conseil restreint des ministres, 6.000 communistes manifestent à la place de la République ; quelques bagarres aux Champs-Elysées.

— Dans une proclamation, MM. Georges Bidault, Roger Duchet, André Morice, Jacques Soustelle demandent « la constitution d'un gouvernement d'union et de salut national ».

— Plusieurs hauts fonctionnaires d'Algérie ont pris position contre le coup de force, notamment MM. Serge Baret et Pierre Lambert, inspecteurs-généraux en mission extraordinaire à Alger et à Oran. La plupart des collaborateurs de M. Robert Lacoste ont été déchargés de leurs fonctions.

— Appel radiodiffusé du Président du Conseil à l'Algérie : « L'Algérie ne pourra être sauvée que sous la direction de l'autorité légitime. »

Le jeudi 15 mai, le film continue :

— Le général de Gaulle fait, dans la soirée, une déclaration laconique, à la fin de laquelle il déclare : « Je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République. »

Tout le pays est désormais dans l'attente. Mais on prévoit si bien des événements graves que le président de la Chambre, M. Le Troquer, adresse une réquisition au préfet de police et au gouverneur militaire de Paris, en les invitant à « prendre les mesures nécessaires et à mettre à sa disposition les moyens nécessaires pour assurer la sécurité extérieure et intérieure du Palais-Bourbon ». Nos députés seraient-ils donc menacés ? Est-ce un 18 brumaire qui se prépare ?

« A Alger, dit la *Documentation catholique* aux « Ephémerides » du 15 mai, un « Comité algérien de salut public » coiffant tous les Comités locaux est en formation. Le général Salan s'adresse à la foule et après avoir déclaré : « L'Algérie sauvera la France », crie : « Vive le général de Gaulle ! »

— Après des perquisitions à Paris, dans les organisations d'extrême-droite, 13 inculpations pour complot contre la sécurité intérieure de l'Etat. Dix des inculpés sont écroués.

— Le Comité directeur de la S.F.I.O. déclare : La République est menacée. Les syndicats libres assurent le gouvernement de leur appui total pour défendre le régime. »

Le soir même, le cabinet Pflimlin accueillait dans son sein M. Guy Mollet, comme ministre d'Etat et vice-président du Conseil, tandis que M. Pinay refusait de devenir ministre.

L'émotion ne cesse de grandir. Visiblement, il y a entre le gouvernement légal et l'Algérie un fossé qui se creuse. Une séance très agitée se déroulera à l'Assemblée nationale. Auparavant, dans la nuit du 15 au 16 mai, M. Pflimlin, interrompant, à minuit 15, un Conseil des ministres extraordinaire, lit à la radio une déclaration sur la situation en Algérie et dans la métropole. Il annonce que le gouvernement a décidé la « dissolution d'un certain nombre d'organisations subversives ». Il se propose de faire voter l'*état d'urgence*, mais il adresse un appel au calme. Effectivement, à la Chambre, M. Pflimlin dénonce « le complot contre la République ». M. Guy Mollet met en demeure le général de Gaulle de désavouer les membres du Comité de Salut public d'Alger. En sens contraire, M. Bidault réclame la formation d'un gouvernement d'unité nationale. Finalement, par 461 voix, dont les 150 communistes, la Chambre vote l'*état d'urgence* que le Conseil de la République confirme par 211 voix contre 94.

Le ministère s'élargit encore par l'adjonction de trois ministres socialistes, dont M. Jules Moch, qui devient ministre de l'Intérieur. Dans l'armée, grande émotion. Tandis que le maréchal Juin vient assurer le Président de la République de sa fidélité, deux généraux, Challe et Martin, sont l'objet de mesures d'éloignement, si bien que le général Ely, chef d'état-major général démissionne et est remplacé par le général Lorillot.

Le même jour, à Alger, le général Salan proclame à la radio :

« Je vous maintiendrai sur le chemin de l'honneur, du loyalisme et de la fidélité aux institutions que la patrie s'est données. »

Mais ses paroles paraissent ambiguës à beaucoup, et elles n'empêchent pas le Comité de salut public d'Alger de lancer un nouvel appel au Président Coty, suivant lequel « L'Algérie veut se soumettre à un pouvoir central fort et républicain. » A Oran, M. Pierre Lambert, inspecteur-général, est frappé et expulsé de sa Préfecture. Il se rend aussitôt à Paris.

Dans la journée il y avait eu de nouveau, à Alger, une manifestation de foule : 22.000 musulmans sont descendus de la Casbah pour y prendre part.

Le samedi 17 mai, coup de théâtre : M. Soustelle, « protégé » par la police, a trompé la surveillance de ses « anges gardiens ». Un diplomate gaulliste, Geoffroy de La Tour du Pin, est venu tranquillement garer sa voiture dans la cour de l'immeuble. Soustelle descend par un escalier de service, se cache dans l'arrière de l'automobile et gagne la banlieue. D'autres amis, le rédacteur en chef d'un hebdomadaire parisien, un aristocrate français et un journaliste suisse, ont loué un avion suisse qui le transporte à Alger. Sa présence électrise la foule et le Comité de salut public. La radio d'Alger lance de nouveau un appel au Président Coty pour qu'il soit fait appel au général de Gaulle. En sens contraire, le même jour, se constitue à Paris, un « Comité pour la défense de la République et des libertés démocratiques ». Il s'agit surtout des syndicats ouvriers et des groupements socialistes, à l'exclusion du parti communiste, qui se plaint d'être laissé de côté. M. Pflimlin lance un nouvel appel, disant :

« L'ordre et les lois de la République sont la seule sauvegarde de l'unité de la nation. »

Le 18, le service militaire est porté à 27 mois. On arrête à Lyon et Saint-Etienne divers membres d'organisation d'extrême-droite, sous l'inculpation d'atteinte à la sûreté de l'Etat. La bataille se poursuit donc entre les représentants de la Quatrième République et ceux qui veulent un régime plus stable, plus actif et plus fort.

La Chambre des députés veut à tout prix donner une satisfaction à l'armée. C'est pour cela que le service de 27 mois a été décrété dans le but d'intensifier la lutte contre les fellaghas. Ceux-ci sont en train, par leurs assauts contre la France, de provoquer la Révolution que nous venons de voir s'accomplir. Le mardi 20 mai, la Chambre, par 475 voix contre 100 votera la reconduction des pouvoirs spéciaux du gouvernement en Algérie, et à l'unanimité des 557 votants, donc les communistes compris, la motion suivante sera adoptée :

« L'Assemblée nationale se fait un devoir d'exprimer à nos soldats et à leurs chefs la profonde reconnaissance de la nation pour les services déjà rendus à la patrie et au drapeau de la République qui, *dans la légalité*, sortiront vainqueurs, de l'épreuve actuelle. »

Mais ce n'était là, pour les militaires, que de « l'eau bénite de cour ». Pendant ce temps, la radio d'Alger ne cessait de faire comprendre à tous que, pour le Comité de Salut public, le rôle des politiciens était fini, qu'il fallait démolir le « système », que la seule chance d'éviter la guerre civile était l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle. Et au beau milieu des communications, la même radio se mettait à lancer de mystérieux messages rappelant ceux du temps de guerre, à la Résistance : « Le palmier dans le désert !... » — « Le crocodile aime les tournesols !... » — « La chapelle sera illuminée, ce soir !... » Il est probable que ces phrases avaient un sens pour les initiés, mais il se peut aussi qu'elles n'aient eu d'autre but que d'ébranler les nerfs des dirigeants parisiens et de leur faire craindre le pire. En effet, le bruit d'un débarquement imminent des « paras » à Paris créait un climat d'angoisse, d'attente, de confusion dans la capitale. Et sur ces entrefaites, le 20 mai, on annonçait à Alger l'arrivée de deux députés : Pascal Arrighi, radical dissident, député de la Corse, et Raymond Dronne, député de la Sarthe, alors que trois autres députés, un poujadiste et deux anciens poujadistes, étaient refoulés.

Que devenait pendant ce temps le général de Gaulle ? Il attendait sagement que le fruit fût mûr. Le 19 mai, au Palais d'Orsay, il avait tenu une Conférence de presse, pour y mettre au point sa trop brève déclaration du jeudi précédent, 15 mai.

« Il confirme qu'il se tient à la disposition du pays, suggère une procédure exceptionnelle pour son éventuelle investiture par l'Assemblée nationale, mais déclare qu'il n'envisage pas, à 67 ans, de commencer « carrière de dictateur ». 500 journalistes français et étrangers étaient venus l'entendre. »

Comme on le voit, les choses avancent au petit pas. Elles vont progresser ainsi lentement de jour en jour. Le 21 mai, M. Georges Bidault se rallie publiquement au général de Gaulle. Dans un ordre du jour, le ministre de la Défense nationale « exprime aux forces armées la reconnaissance du pays ». On sent toutefois qu'il y a toujours un fossé entre l'armée d'Algérie et le gouvernement.

Tout le monde a compris qu'il faut réaliser de toute urgence la Réforme constitutionnelle. Mais qui la fera ? Sera-ce le gouvernement actuel, celui de M. Pflimlin, ou bien ce gouvernement cèdera-t-il la place au général de Gaulle, seul capable de réconcilier l'armée et l'autorité civile ? Au fond, c'est toute la question. Le jeudi 22 mai, le Conseil des ministres autorise M. Pflimlin à poser la question de confiance dans le prochain débat sur la révision de la Constitution. Le gouvernement croit donc encore que cette révision sera son œuvre.

Mais le même jour, M. Pinay se rend à Colombey-les-deux-Eglises, et demande, à titre personnel, au général de Gaulle « d'user de son autorité afin que les relations normales soient rétablies au plus vite entre Paris et Alger. »

Ces relations rompues constituent un problème si grave, aux yeux de l'opinion publique, que dès le 23 mai, les relations aériennes sont rétablies entre la métropole et l'Algérie. Ces relations étaient supprimées depuis le 13 mai, soit depuis 10 jours.

Mais le même jour, le général Massu et M. Sid Cara sont élus présidents du Comité central de salut public d'Alger, qui prend le titre de « Comité de salut public de l'Algérie et du Sahara ». Visiblement un tel Comité est illégal. Il se dresse contre le gouvernement régulier. Il menace de créer en France des succursales, sous forme de Comités insurrectionnels de salut public.

De fait, le samedi 24 mai, entraînés par M. Pascal Arrighi, député de la Corse, venu d'Alger, à bord d'un avion de l'armée, des manifestants et 200 parachutistes occupent la préfecture d'Ajaccio, aux accents de la « Marseillaise ». Le préfet est invité à prendre du repos à Bocognano, en plein maquis. Un Comité de salut public s'installe à Ajaccio, à Corté, à Calvi. A Bastia, le Conseil municipal affirme sa fidélité au gouvernement de Paris. En France l'émotion est énorme. Le gouvernement, harcelé de toutes parts, ordonne à la Marine de déloger le Comité d'Ajaccio, mais la marine refuse. Le ministre de l'Intérieur, Jules Moch, dont la réputation d'énergie est connue, constate qu'il ne peut plus imposer son autorité, car la police, l'armée et la marine sympathisent avec les hommes d'Alger. Les syndicats eux-mêmes sont divisés. Les communistes préconisent la résistance, mais les socialistes répugnent à marcher avec eux. Les partis modérés commencent à comprendre que seul le général de Gaulle est encore capable de réconcilier Alger et Paris, et que l'on va tout droit à la guerre civile, si on ne fait appel à son prestige. Les meilleurs des hommes politiques cherchent à amorcer une entente. Chaque jour le démocrate chrétien Maurice Schumann rencontre un collaborateur du général dans une villa de banlieue. Des tractations très secrètes se déroulent en plusieurs endroits. M. Guy Mollet entre à son tour en pourparlers avec le même émissaire du général.

Enfin, dans la nuit du 26 au 27 mai, une réunion est discrètement organisée entre M. Pflimlin, président du Conseil, et le général de Gaulle. Mais le général refuse de condamner l'action des « paras » en Corse. L'accord ne se fait pas.

Et pourtant ce qui se passait en Corse bouleversait l'opinion. Depuis le 25 mai, le gouvernement siégeait en permanence. La censure était établie sur tout le territoire, en vertu de l'état d'urgence. On espérait, par le « black-out », maintenir le calme dans le pays. En vain ! Les nouvelles les plus graves circulaient quand même. A Alger, Soustelle, Massu et Sid Cara forment un triumvirat, qui prend en main la direction des affaires civiles et militaires. Le général Salan accepte de détenir tous les pouvoirs au nom de ce triumvirat. Le général Dulac lui est adjoint. On apprend que la flotte française de Malte a appareillé pour une destination inconnue, qui se trouvera être l'Algérie.

Le lendemain, 26 mai, l'Assemblée nationale est convoquée d'urgence. Elle vote la levée de l'immunité parlementaire de Pascal Arrighi, par 428 voix contre 119, puis la suspension de son mandat de député, par 395 voix contre 175. Par contre, trois ministres, du groupe des Indépendants, annoncent leur démission du gouvernement et réclament le retour du général de Gaulle. Dans la soirée, brusque voyage du général de Gaulle à Paris, à la suite d'un télégramme qu'il vient de recevoir de M. Lacoste, dans lequel il est dit :

« Le général Salan et les patriotes non-politiciens me paraissent dépassés par des aventuriers. »

Les positions semblaient donc se durcir de part et d'autre. Ce fut dans ces conditions que M. Pflimlin, par l'intermédiaire de M. Diebolt, préfet de la Haute-Marne, sollicita une entrevue avec le général. Cette entrevue eut lieu dans la nuit du 26 au 27. La C.G.T. avait lancé un appel à la grève générale, pour le 27, mais les syndicats libres refusaient de marcher avec les communistes.

On avait appris aussi, le 26, que M. Cathala, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse, — le même dont le fils devait être tué, lors de la campagne pour le referendum, — était arrêté et conduit en résidence surveillée, pour avoir tenté de constituer un Comité de salut public, à Toulouse.

Enfin, le mardi 27, au milieu des ténèbres, une lueur commence à filtrer. Les ténèbres, disons-nous. En voici les contours : la C.G.T. persiste dans son essai de grève générale et cela provoque quel-

ques perturbations dans les transports à Paris, tandis que 70 % des mineurs cessent le travail dans le Nord. A l'Assemblée nationale, d'autre part, on travaille à la révision de la Constitution, et le lendemain 28, le gouvernement obtiendra, sur ce point, 408 voix contre 165. Il semble donc que de Gaulle soit écarté du pouvoir. Et maintenant voici la lueur qui perce : vers midi, le 27, le général de Gaulle fait une déclaration stupéfiante, en disant qu'il a engagé « la procédure régulière nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain ». Comment cela est-il possible ? Pour entamer une « procédure régulière », il faut qu'il y ait été invité par le Président de la République. Mais le ministre de l'Intérieur est bien placé pour savoir ce qui se passe. Un rapport confidentiel reçu d'Algérie a révélé que les parachutistes pourraient être à Paris, *le soir même* ! Ils étaient sûrs de trouver dans la capitale une foule de sympathisants, prêts à marcher sur le Palais Bourbon, dès qu'on saura que les avions des « paras » ont pris l'air à Alger. On n'a plus eu dès lors d'autre ressource que de demander au général de Gaulle une déclaration capable de calmer les impatients d'Alger. Mais en fait de « procédure régulière », le général en est encore à négocier avec les partis. Il veut avoir les socialistes avec lui, et il se refuse à affronter un Front populaire, qu'il aurait contribué à former par une action précipitée. Il épargne ainsi au pays les horreurs d'une guerre civile.

Mais que d'obstacles à vaincre ! Le général exige à tout prix la participation des socialistes, alors qu'il les sait en majorité contre lui. Des pressions énormes s'exercent sur le parti, et en particulier l'ancien président de la République, le socialiste Vincent Auriol, consent à servir de médiateur entre le général et la S.F.I.O. C'est lui qui entraîne enfin l'adhésion indispensable du socialisme. Les événements vont donc se précipiter. Le 28 mai semble avoir été décisif. Ce jour-là, en effet, ayant obtenu, comme nous l'avons dit, 408 voix contre 165, pour la révision de la Constitution, M. Pflimlin, observant la promesse qu'il avait faite, déduit de sa majorité les 142 communistes qui ont voté pour lui. Il ne lui reste que 266 voix, alors que la majorité constitutionnelle serait de 296. Il donne donc sa démission, à 4 h. 15 du matin. Le Président Coty le charge de garder le pouvoir jusqu'à la désignation d'un successeur, pour éviter l'absence de gouvernement authentique. Mais au cours du Conseil des ministres qui a suivi, trois ministres indépendants, qui étaient virtuellement démissionnaires depuis plusieurs jours, rendent leur démission officielle. Les pourparlers vont donc se multiplier. Le Président Coty reçoit MM. Guy Mollet, Pinay, Teitgen, et fait pressentir le général de Gaulle. On touche au but. MM. Le Troquer et Monnerville, présidents des deux Assemblées parlementaires, entrent en contact avec le général, qui a reçu, dans la journée, à Colombey-les-deux-Eglises, le général Catroux et le maréchal Juin.

Le même jour, une manifestation de masse, tolérée par le gouvernement, se déroule à Paris. Les communistes, bien que non-invités ont décidé de s'y joindre. Tout cela contre de Gaulle, bien entendu. Mais en sens inverse, un Comité de salut public s'est formé à Bayonne. On en prépare d'autres en plusieurs villes, notamment à Lyon.

Le vendredi 30 mai, M. René Coty consulte les chefs de groupe sur le dénouement de la crise ministérielle. Les communistes seuls ont refusé de se rendre à sa convocation. A Colombey-les-deux-Eglises, le général reçoit les dirigeants socialistes : Guy Mollet, Deixonne, et aussi Vincent Auriol. L'agitation reste grande dans les esprits. Les socialistes, arbitres de la situation, sont profondément divisés. Une nuit, M. Antoine Pinay se précipite à l'Elysée et réveille le Président Coty. Il s'agit de parer un coup des socialistes irréductibles, qui risque de torpiller au dernier moment la formation du gouvernement de Gaulle. De fait, le samedi 31 mai, le groupe socialiste ne vote la participation à ce gouvernement que par 77 voix contre 74. Le M.R.P., plus uni, accorde 79 voix contre 7 et 11 abstentions. Chez les radicaux, un « Comité Cadillac » a décidé la participation par 29 voix contre 15 et 3 abstentions. La voie semble libre. Le Président Coty accepte alors seulement la démission du Cabinet Pflimlin, mais dans le même temps, il lance au Parlement un appel émouvant, en laissant entendre que si l'investiture n'est pas accordée au général de Gaulle, il sera lui-même démissionnaire. Cet appel sera déterminant.

En effet, le dimanche 1er juin, se déroule la séance d'investiture du général de Gaulle, à l'Assemblée nationale. M. Le Troquer lit la liste des ministres, au nombre de 16, y compris le général, Président du Conseil et ministre de la Défense nationale. Puis le général donne lecture de sa déclaration ministérielle et se retire aussitôt à l'hôtel La Pérouse, pour attendre les résultats du scrutin. L'investiture lui est accordée par 329 voix contre 224.

Le lundi 2 juin, l'Assemblée nationale, suivie de près par le Conseil de la République, accorde par 337 voix contre 199, au gouvernement de Gaulle les pouvoirs spéciaux pour lutter contre le terrorisme, puis, par 322 voix contre 232, les *pleins pouvoirs généraux*. Dans la nuit, à l'Assemblée nationale, le droit de réformer la Constitution et de la soumettre directement au referendum, est accordé par une majorité dépassant les deux tiers indispensables : 350 voix contre 161. Le Conseil de la République vote dans le même sens, le lendemain, mardi 3 juin, par 256 voix contre 30. Puis les deux assemblées entrent en vacances jusqu'au 7 octobre.

Le général de Gaulle a dès lors les mains libres, pour accomplir son œuvre. Un certain nombre de mesures achèvent le retour à la normale. La censure avait été supprimée depuis le dimanche 1er juin, à minuit. Le général Ely reprenait ses fonctions de chef d'état-major général, le 3 juin. Le député Pascal Arrighi pouvait rentrer à Paris. Les sanction prises contre lui étaient annulées. Jacques Soustelle allait devenir ministre de l'Information.

Arrêtons ici ce premier aperçu de la pacifique révolution du 13 mai, dont les suites se sont développées du 3 juin au 28 septembre, date du referendum qui a donné à la Ve République son acte de naissance officiel.

VIII
L'avenir de Madagascar

Au referendum, Madagascar a voté de la manière suivante : en chiffres ronds, 77 % pour la Constitution et 23 % contre. Ce ne fut pas, comme on le voit, un vote aussi massif, en faveur de de Gaulle, que dans le reste de l'Afrique, la Guinée mise à part.

En réalité, il faut savoir que les trois anciens députés, condamnés en 1947, et qui conservent un grand prestige dans l'île, se sont prononcés pour le « non », ainsi que le maire-sénateur de Tananarive, M. Rakotonorina. Leur dessein arrêté était de faire prononcer l'indépendance totale de Madagascar, quitte à s'associer ensuite librement à la France — exactement ce qu'a voulu faire la Guinée. Par contre, M. Tsiranana, président du Conseil malgache, faisait campagne pour le « oui » et c'est lui qui l'a emporté finalement et de loin. Notons cependant qu'à Tananarive, il y a eu 45.163 *non*, contre 41.856 *oui*.

Un intéressant article de Jean de St-Chamant, dans *La Revue des deux-mondes* du 15 septembre, sous le titre « *Madagascar et son avenir* », jette une utile lumière sur la situation politique de la grande île ; nous ne devons pas oublier qu'elle a 590.000 km² (autant que la France et le Bénélux réunis), et 5 millions d'habitants dont 60.000 Européens, sur lesquels 45.000 Français.

C'est la conquête et l'administration française de ces 60 dernières années qui ont créé de toutes pièces ce qu'on peut appeler le *nationalisme malgache*. Auparavant, aucune unité, aucun sentiment national, mais la domination des Hovas sur toutes les autres tribus. Aujourd'hui encore, les différences entre races et tribus subsistent. On peut énumérer les races bien tranchées suivantes :

1° sur les hauts plateaux, les plus habitables et cultivables, deux races, les Hovas (environ 1 million), actifs, énergiques, habitués à l'hégémonie et groupés autour de Tananarive. Plus au sud, les Betsiléo (570.000), grands cultivateurs du riz.

2° Sur les côtes : à l'est, les Sihanaka (100.000), les Tanala (200.000) et les Betsimisaraka (730.000), tous cultivateurs paisibles, après avoir été plus ou moins pirates dans la direction des Comores. Les Antaisaka (300.000), autour de Farafangana, et les Tanosy (140.000), dans la région-nord de Fort-Dauphin, en un pays aride et sauvage, ce qui explique qu'ils sont restés rudes et de contact difficile.

Sur la côte sud, vers Amboasary et Ambovombe, les Antadroy, pittoresques, vifs et courageux, grands éleveurs mais aussi voleurs de bœufs. Aujourd'hui encore, rares sont les jeunes filles qui consentiraient à épouser un jeune homme qui n'aurait pas à son actif plusieurs vols de bœufs. Ils sont 280.000. Les Bara sont 200.000, sur les plateaux inférieurs du sud. La côte ouest et nord-ouest est à peu près exclusivement peuplée de Sakalava (285.000), autour de Majunga. Enfin, au nord des hauts plateaux, le groupe de Tsimihety (350.000) pratique l'élevage des bœufs, et aussi, comme les Antadroy, le vol des bêtes à cornes. Il est à noter que cet usage du vol, qui est héréditaire, est une vraie plaie dans l'île, car il empêche, par l'insécurité, le développement de l'élevage en grand. Avec ses 45 millions d'hectares de prairies à l'état naturel, l'île pourrait nourrir 12 millions de bœufs et devenir, comme l'Australie, un réservoir de viande pour l'exportation.

M. Tsiranana, président du Conseil, à Tananarive, s'honore d'être un Tsimihe, ce qui excite la jalousie et l'hostilité des Hovas. On voit donc qu'il existe à Madagascar des germes de division qui auront à être surmontés. Deux courants opposés parcourent la Grande Ile : un courant unitaire et un courant provincialiste, tendant à conserver les particularités ethniques des races. Le président Tsiranana semble, pour l'instant, l'emporter. Une déclaration faite par lui indique qu'il a des vues politiques saines et justes :

« Le droit à l'indépendance, disait-il, doit être reconnu, mais nous pensons que vingt ou trente ans seront nécessaires avant que cette indépendance puisse s'exercer pleinement. Une indépendance immédiate serait une fausse indépendance. »

Les nationalistes outranciers auraient voulu l'indépendance immédiate. Les nationalistes modérés ne la conçoivent pas en dehors de la Communauté française. Le récent voyage du général de Gaulle à Madagascar a exercé une grande influence pour le triomphe de cette sagesse. Pour le bien-être de l'île, l'essentiel est d'éviter actuellement une rupture avec la métropole.

Les extrémistes du nationalisme ont tenu récemment un Congrès à Tamatave. Mais le parti du Président Tsiranana — Parti social-démocrate malgache — a refusé d'y prendre part, en raison des tendances communistes de plusieurs de ses organisateurs. On a pu y remarquer aussi l'absence des missions catholiques. Evidemment, c'est la même raison qui a prévalu pour elles.

L'article que nous analysons, très précis et documenté, souligne que les missions catholiques ont joué et jouent encore un rôle de premier plan dans la vie politique malgache.

En premier lieu, il remarque que l'Islam, bien qu'implanté à Madagascar, y reste étranger aux grands courants mondiaux. Le christianisme par contre, s'est répandu dans la grande île. Les protestants y sont à peu près aussi nombreux que les catholiques.

« C'est un fait, dit-il, que, dans les luttes politiques actuelles, quelques dirigeants des deux confessions se sont écartés de plus en plus de la règle de stricte neutralité qui est la leur, et que, pressés par le clergé autochtone, passionnément gagné au nationalisme, certains guides spirituels ont même cru de leur devoir d'entrer avec lui, bon gré mal gré, dans cette voie. A vrai dire les plus ardents, mais non les plus prudents, n'ont pas craint de prendre à l'occasion des positions politiques très avancées. Sous prétexte de « coller à la réalité malgache », plusieurs, aux dernières élections, se sont déclarés aussi intransigeants que l'U.P.M. — une formation communiste nationaliste — sur le chapitre de l'indépendance, et même sur l'existence des six provinces qu'ils tiennent pour une survivance anachronique d'un passé colonial révolu, voué par conséquent, selon eux, à disparaître. »

L'auteur de l'article constate toutefois que le Congrès de Tamatave a fait apparaître que les

missions catholiques, flairant l'influence du communisme, se sont montrées beaucoup plus réservées à l'égard du nationalisme extrémiste.

« Considérant, écrit-il, avec une crainte accrue ses progrès dans la Grande Ile, elles semblent redouter que, sous le masque du nationalisme, la pénétration communiste ne gagne du terrain parmi les masses autochtones fraîchement christianisées. »

En somme, on note à Madagascar, comme dans le reste du monde, la lutte d'influence entre le communisme et les régimes de liberté. Le rôle de la France, à Madagascar, n'est donc pas terminé. La victoire des « oui » a cette signification que c'est dans le cadre de l'union et de la coopération avec la France que l'île entend marcher vers son avenir, qui tend à l'élévation du niveau de vie des indigènes et à leur introduction dans le grand courant de la civilisation chrétienne et occidentale.

« L'avenir dira, conclut notre auteur, si la rivalité, toujours latente, des gens du plateau et des côtiers favorisera ou retardera la réalisation d'un tel vœu. On peut croire, en attendant, que la collectivité malgache et les six unités provinciales sont mises sur la ligne de départ avec des chances égales pour réaliser leur destin. »

IX

Cellules vivantes en Russie

On sait combien demeure mystérieuse la question du passage de la matière inorganique à la matière vivante. Pour les matérialistes purs, il y a là une sorte de scandale. La plupart d'entre eux professent sans hésiter que la vie a jailli de la matière, quand celle-ci existait dans des conditions autres qu'aujourd'hui. En Russie, une femme, Olga B. Lepeshinskaya, avait formulé la « théorie dialectique-matérialiste de la cellule ». Sous le titre : « *Cellules en Russie* », la revue *Scientific American* de septembre 1958, déclare que deux biologistes soviétiques ont donné le coup de grâce à cette théorie.

A en croire cette opinion, dit la Revue, les cellules vivantes pouvaient procéder « de formes acellulaires de vie », telles que le blanc d'œuf, le plasma sanguin et les cellules désintégrées. De hauts personnages russes, dans le monde scientifique, notamment Trophime D. Lysenko, avaient fait de la doctrine de la biologiste Lepeshinskaya les plus grands éloges. Son ouvrage avait paru en 1950 et avait même, peu après, obtenu un prix Staline. Lepeshinskaya et ses collaborateurs soutenaient qu'ils avaient vu des structures cristallines se développer en divers types de matériel acellulaire vivant, et considéraient comme certains que ces structures aboutissaient ou devaient aboutir à la formation de cellules proprement dites. Mais toutes les tentatives pour reproduire les expériences invoquées par la biologiste furent sans résultat.

Plus récemment, deux biologistes russes, L. N. Zhinkin et V. P. Mikhaïlov, voulurent à leur tour renouveler ces essais. Mais après avoir échoué, ils conclurent finalement qu'il y avait eu erreur de la part de O. B. Lepeshinskaya.

Dans un article qui a été récemment traduit et publié dans la revue américaine *Science*, ils ont présenté leurs arguments en vue de démolir point par point la fausse théorie de la cellule. Et leur conclusion était particulièrement sévère, comme on va le voir :

« La « nouvelle théorie cellulaire » n'est pas fondée sur des faits solides et fermement établis et par conséquent elle ne reflète pas les lois actuellement existantes dans la nature... Certains travaux — dans l'établissement de cette théorie — ont été exécutés à un niveau technique inhabituellement bas. Les auteurs, partant d'idées préconçues, traitent les diverses étapes visibles du processus de rupture de la cellule, en certaines préparations, comme des étapes vers sa nouvelle formation... O. B. Lepeshinskaya a tiré sa théorie non en s'appuyant sur des faits clairement établis, mais sur des hypothèses spéculatives, reliées à une conception tout à fait primitive de la loi biogénétique. »

Il était difficile de refouler avec plus de dédain la « loi de l'évolution dialectique-matérialiste de la vie ».

Le problème de la vie reste donc la pierre d'achoppement du matérialisme intégral. Il n'est pas sans intérêt de constater que les savants soviétiques sont les tout-premiers, après un temps d'hésitation, à admettre que rien n'est venu jusqu'ici combler le fossé qui sépare la matière inorganique de la matière vivante.

Arriverons-nous un jour à fabriquer une cellule vivante ? La nature le fait, sans effort, à des milliards d'exemplaires, et à tout instant. La technique humaine, en laboratoire, n'y est pas parvenue. Et nous aurons sans doute plus d'une fois encore à signaler dans ce domaine de nouvelles tentatives aussi vaines que les précédentes. Comme nous avons eu l'occasion de le dire, c'est le passage des activités tout extérieures aux activités immanentes, qui fait la difficulté. Quand nous manipulons des éléments chimiques inorganiques, nous mettons en mouvement des forces ou énergies *transitives*, c'est-à-dire qui passent d'un élément à un autre comme le mouvement d'une boule de billard à une autre. Dans la vie, au contraire, l'activité est *immanente*, en ce sens que les énergies tendent vers le dedans et non vers le dehors. C'est ce passage du *transient* à *l'immanent* qui semble, pour nos moyens humains, impossible à réaliser. Le mystère de la vie demeure donc entier. Et ce que nous en disons n'est même que du verbiage.

L. CRISTIANI.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Gabriel SOLA. — **Tractatus de gratia Christi.** — In-8 de 220 p. — Seminario conciliar Editorial Balmes Barcelone, 1958.

Ce *Traité de la Grâce* paraît dans une collection que dirigent les professeurs du Séminaire de Barcelone. Il se recommande, dès l'abord, par sa typographie agréable : ces pages écrites en un latin limpide, laissent une impression de clarté, de solidité, de sobriété aussi. On y retrouve les procédés didactiques habituels : les thèses se succèdent avec leurs preuves d'Ecriture et de

tradition ce qui n'est certes pas sans inconvénient pour la connaissance objective des sources mais ce qui a aussi l'avantage d'établir, par l'énoncé des thèses avec leur note théologique, des bases solides pour un enseignement à des débutants en théologie.

Malgré cette présentation classique, l'A. attire l'attention sur ce qu'il appelle une « *méthode nouvelle* ». Au lieu de construire son plan sur la distinction grâce actuelle, grâce habituelle, il suit le progrès de l'œuvre de Dieu dans l'homme à travers ses différentes étapes. La grâce est successivement étudiée avant (chap. I), pendant (ch. II), et après (ch. III) la justification. A ces chapitres s'ajoutent la question du mérite (ch. IV) puis un appendice très succinct sur les trois vertus théologales infuses.

Que cet ordre d'exposition soit commode, qu'il facilite le point de vue pastoral, et mette au centre l'étude de la grâce habituelle, c'est évident. Est-ce plus *logique ?* D'autres plans peuvent être proposés avec une égale rigueur logique (cf. *Bulletin du Comité des Etudes* dirigé par M. Tollu, n° 19 ; octobre-décembre 1957, p. 734-736). Si l'on veut en particulier éviter la tentation de fausser quelque peu en faveur d'une thèse le témoignage des sources, il peut être plus prudent de commencer par une partie positive, où les textes anciens seront lus sans idée préconçue. L'écueil n'est pas chimérique ; pour montrer par exemple l'existence d'une grâce vraiment et purement suffisante (p. 77), l'auteur cite assez longuement le magnifique apologue d'Isaïe, V: « Mon Bien-Aimé avait une vigne... » et ce beau texte se trouve ainsi presque tronqué de ses perspectives collectives. C'est du salut de tout Israël pourtant qu'il s'agit et il y a là justement une ouverture à un point de vue que l'A. n'a pas assez mis en relief : celui de l'Eglise. La grâce n'est pas, en effet, la grâce du Christ. Elle est aussi la grâce qui nous agrège au Christ, qui nous rend « *filii in Filio* ». Nous ne sommes sauvés par grâce qu'ensemble, dans le Christ.

Une remarque secondaire pourrait être faite d'autre part au sujet de l'expression expliquée p. 55 : « *Initium fidei* ». Ces deux mots célèbres désignent d'abord, d'après les textes originaux, l'acte de foi initial sans exclure d'ailleurs l'ensemble complexe d'actes par lesquels le nouveau converti s'est disposé à la justification. (Voir l'article de J. Chéné : « *Que signifiait « initium fidei » et « affectus credulitatis » pour les semi-pélagiens ?* dans *Rech. Sc. Rel.*, oct. 1948, p. 566-588).

Allons au centre du traité. La thèse 13 (p. 128) étudie les effets de la grâce sanctifiante et elle affirme que « par la grâce reçue dans la justification l'homme devient participant de la nature divine, fils adoptif de Dieu et temple du St-Esprit ». Pour définir le « *consortium divinæ naturæ* », l'auteur pense qu'on doit l'entendre d'une certaine assimilation surnaturelle qui est, à son tour, conçue comme une participation « physique » (p. 129). Cette explication est trop verbale, mais elle s'accompagne heureusement d'une présentation d'ensemble suggérée, semble-t-il, par la notion de nature qui est l'essence considérée comme principe d'action. La nature divine est, en effet, principe d'opérations divines. Dieu se voit lui-même et trouve en lui-même sa jouissance. Par la grâce l'homme reçoit d'une façon radicale et incohative une participation à ces opérations divines : ce n'est que dans la gloire que cette participation sera parfaite par la vision et l'amour béatifiques Dès maintenant cependant « Dieu vient dans l'âme du juste en se donnant comme objet et terme de cette vie divine commencée par un habitus » (p. 134).

Malgré ces quelques aperçus, l'A. ne poursuit pas plus profondement l'analyse de la mystérieuse présence trinitaire dans l'âme du juste. Il garde une discrétion, légitime peut-être, mais qui paraît excessive, sur des points qui sont encore l'objet de discussion entre théologiens. Mais on ne peut tout dire ; remercions l'auteur d'avoir sagement dégagé la route ; ce bon manuel invite à une recherche plus attentive des merveilles de la grâce divine.

Mgr Augustin GONON. — **« Stella matutina ». Méditations quotidiennes sur les évangiles de chaque dimanche selon le cycle liturgique, adaptées par le P. Eustache PRUVOST, A. A., à l'usage de tous les apôtres de l'Action Catholique. — Petit in-16 de 756 p. sur papier bible, br. 1.200 fr., rel. 1.500 fr. — Paris, Lethielleux, 1958.**

Nouveau tirage en offset d'un livre dont la première édition, ellle-même posthume, avait paru en 1947. Il comprenait alors deux volumes. Sous sa nouvelle présentation, il reste très maniable, peut tenir facilement dans la poche et ne pèse que 220 grammes. Il offre aussi l'avantage d'embrasser l'année liturgique complète et tient compte des récentes modifications. Les méditations des 2, 3, 4 et 5 janvier (p. 75 à 85), les méditations des lundi, mardi et mercredi de la semaine du premier dimanche après la Pentecôte (p. 414-419) ont été refaites par M. Tollu, P.S.S., Supérieur du Séminaire des Carmes à Paris.

Ces méditations sont en quelque sorte le testament spirituel d'un évêque à l'endroit du Clergé de France auprès de qui il s'était constamment dévoué, surtout en de multiples retraites pastorales. Il en corrigeait les épreuves quand la mort le surprit le 14 avril 1942. L'avant-propos antidaté portait même la date du 12 juin 1942, fête du Sacré-Cœur, qui se trouvait être le 50e anniversaire de sa première messe.

Ce sont des thèmes présentés assez sèchement en deux pages et deux points, laissant aux âmes toute liberté de préparation ou de développement. Elles s'appuient uniquement sur les évangiles de chaque dimanche et en tirent la matière à méditer pour toute la semaine. Les quelques retouches du P. Pruvost n'atteignent en rien le fond de cet excellent livre de piété.

L'ALGERIE ET SA JEUNESSE. — In-8 de 432 p. (sans indic. de prix). — Secrétariat Social d'Alger, 5, rue Horace-Vernet, Alger, 1958.

Cette étude prend place dans une série dont les titres précédents furent « *La Lutte de l'Algérie contre la Faim* » et « *La Cohabitation en Algérie* ». S'interrogeant sur l'avenir humain de l'Algérie, le Secr. Soc. d'Alger est amené à poser le problème de la jeunesse. Car la politique qui se décide aujourd'hui fera sentir ses effets lorsque les jeunes actuels arriveront à l'âge d'homme. Cette prévision s'impose quand la jeunesse « représente 52,5 % de la population musulmane et 35 % de la population européenne ».

Une politique de la jeunesse se fourvoie, si elle n'observe pas certains impératifs moraux, qui expriment le respect de la vie, le respect de la personne. Le R. P. Sanson en détermine les lignes générales, au-delà d'une organisation tribale aujourd'hui dépassée, à l'écart d'une conception totalitaire, celle-ci immorale ; il la fait naître d'un dialogue entre l'Etat et le Corps familial, responsable des jeunes. Le Secr. Soc. précise en outre les erreurs de méthode à éviter dans la recherche qu'il se propose : se contenter de vues trop générales ou au contraire trop partielles. Il préconise une étude des « conditions de vie » et pas seulement des mentalités ; il y a des problèmes généraux de la jeunesse, mais aussi des problèmes particuliers aux différentes catégories de jeunes (urbains ou ruraux, de la montagne ou du Sud, etc.) ; chaque problème (scolarité, santé, emploi, etc.) doit être traité en corrélation avec tous

les autres ; le problème de la jeunesse féminine, surtout en milieu musulman, mérite une attention particulière ; enfin, ne pas oublier de considérer la situation dans une perspective d'expansion.

Ces principes méthodologiques ayant été établis, la parole est donnée aux sociologues qui analysent, dans une 1re partie, la situation des jeunes d'Algérie face à l'avenir (espoir de vie, espoir d'instruction, de travail, etc.). La 2e partie dégage les grandes lignes d'une politique de la jeunesse, à l'échelle des régions, puis à l'échelle de tout le pays. Un avenir meilleur ne se réalisera pas sans austérité ni sacrifices. Le drame de l'Algérie est qu'elle manque de capitaux et de cadres. Les difficultés à vaincre requièrent le dialogue entre les diverses fractions de sa population.

Ce livre, riche d'aperçus, recommandable par son objectivité et son esprit de charité, apportera, nous le souhaitons, une importante contribution à la construction de la paix.

J. VIALATOUX. — **La Répression et la Torture.** (14 × 19), 134 p., 390 fr. (sans Imprimatur). — Paris, Edit. Ouvrières, 1957.

Ouvrage d'actualité, mais qui veut dépasser l'actualité. La guerre d'Algérie nous a mis en face de situations inédites ; certains « réalistes » en auraient conclu qu'il fallait y répondre par « une morale inédite ». M. V. leur répond en établissant que la conscience transcende le temps ; ses principes, loin d'être emportés par le déroulement des événements, contrôlent l'histoire.

Le propos de V. n'est pas celui du théologien, mais celui du philosophe. Explicitant les impératifs du droit naturel, il veut trouver l'audience de tout honnête homme. Il n'en marque pas moins l'harmonie des exigences rationnelles et de la vie surnaturelle ; il rappelle volontiers les enseignements de l'Eglise, en raison de la confortation qu'ils apportent aux raisonnements humains.

La méthode est celle du professeur de philosophie, attentif à définir les termes, soucieux de raisonnements bien conduits. Les conclusions sont nettes : répression et torture sont des atteintes à la dignité de la personne humaine et comme telles intrinsèquement mauvaises ; la politique ne peut pas faire abstraction de la morale; l'efficacité immédiate de la torture n'autorise pas à outrepasser le jugement moral qui la condamne ; la seule politique admissible est celle qui, respectant l'homme en tant que personne, fait œuvre de civilisation.

On aimerait que l'A. complète son travail et nous donne aussi une étude d'ensemble sur : « Evolution politique (ou même « Lutte pour l'indépendance ») et Terrorisme ». Ce diptyque éclairerait encore mieux les exigences de la conscience naturelle et chrétienne.

Emile RIDEAU, aumônier adjoint de l'U. S. I. C. — **Euratom, Marché Commun et C.E.C.A.** — — 1 vol. (14 × 19), 480 fr. (sans Imprimatur ; cum permissu superiorum). — Paris, Edit. Ouvrières, 1958.

Ce petit volume est une introduction aux problèmes d'une Europe en formation. Introduction intelligemment présentée, exactement documentée, écrite en un style clair et vivant. Les nouvelles institutions de l'Europe apparaissent dans le mouvement de l'histoire : déclin de l'Europe et efforts de relèvement.

La présentation se fait à l'inverse du titre. Un titre cherche à capter l'attention du passant, lecteur éventuel ; la composition est commandée par la logique du sujet. Or la C.E.C.A. a déjà cinq ans d'existence. L'A. peut en présenter le bilan, ses avantages et ses insuffisances, les premiers compensant largement les secondes et affermissant les espoirs mis en elle. Face au Marché Commun et à l'Euratom, l'A. examine les difficultés de la France. On lira avec intérêt les quelques pages de vulgarisation scientifique consacrée à l'atome comme source d'énergie, et à son arrivée providentielle pour parer à l'épuisement ou à l'insuffisance des autres sources d'énergie.

L'exposé du R. P. n'est cependant pas un plaidoyer sans restriction. Il souligne les risques et les dangers des traités : l'accentuation de certains déséquilibres sociaux et économiques, l'avènement d'une technocratie sans contrepoids dans une autorité politique internationale, l'affadissement du syndicalisme ouvrier séduit par le mirage du bien-être. Les problèmes humains sont confrontés avec la doctrine de l'Eglise, qui, sans se prononcer sur l'aspect économique, a encouragé l'édification de l'Europe. La réalisation actuelle, encore imparfaite et lourde de risques, va trop dans le sens de la marche de l'humanité vers son unité pour que le chrétien n'y apporte pas sa sympathie et son concours.

« FRERES UNIVERSELS ». — **L'Education du Sens International chez l'Enfant.** — In-8 de 418 p., 1.020 fr. — Paris, Ed. Fleurus, 1958.

On trouvera, dans ce volume compact, les travaux du Ve Congrès du Bureau International Catholique de l'Enfance. Cette publication met aux mains des éducateurs les moyens de prolonger efficacement l'événement que fut ce congrès de Venise. Le problème de la paix est un de ceux qui nous étreignent douloureusement ; pour le résoudre, comment ne se tournerait-on pas vers l'enfant, en songeant qu'il porte en germe tout l'avenir ? Le Saint-Père a spécialement béni ce congrès et rappelé à cette occasion « qu'un vrai fils de l'Eglise a un cœur de *frère universel* »

Au cours des séances plénières, les exposés portèrent sur l'Education du Sens International chez l'Enfant (V. Veronese), sur ses Fondements Théologiques (S. Exc. Mgr Zoghby), sur ses Fondements Psychologiques (Dr Ouellet). — Les Commissions étudièrent, dans une optique d'éducation du sens international, la formation religieuse et missionnaire aux différents âges, le rôle de la famille, la pédagogie scolaire, les mouvements d'enfants, la presse enfantine et les moyens audio-visuels, et même les aspects médico-sociaux et psychopédagogiques de ce problème. Cette simple énumération donne une idée de la richesse de ces travaux : rapports et discussions sont en effet contenus dans ce volume. — En appendice, quelques pages sont consacrées à faire connaître le B.I.C.E., son but, ses origines, sa structure et ses moyens d'action, ses réalisations.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 18 novembris 1958

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)